



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité Régional de l'Alimentation
04 octobre 2024
L'offre alimentaire en Île-de-France



ASE
AgroParisTech Service Étudiants

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE FRANCILIEN

Région la plus peuplée de France
12,4 millions d'habitants sur 2 % du territoire national (Insee, 2022)

Région la plus jeune de France métropolitaine

Plus de cadres, de professions libérales et professions intellectuelles supérieures

Plus de personnes vivant seules

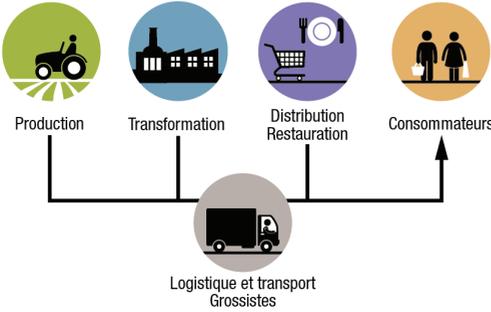
PIB le plus élevé de France : 765 milliards d'euros en 2021.

Territoire de fortes disparités : niveau de vie médian le plus élevé mais avec un taux de pauvreté de 15,5 % (moyenne nationale de 14,8 %)

Surface agricole utile : 48% de la superficie régionale, contre 54% en moyenne en France 2% de la SAU française

Source : Agreste, Recensement Agricole (RA) de 2020.

SYSTÈME ALIMENTAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE



Source : L'Institut Paris Region © L'INSTITUT PARIS REGION, 2024

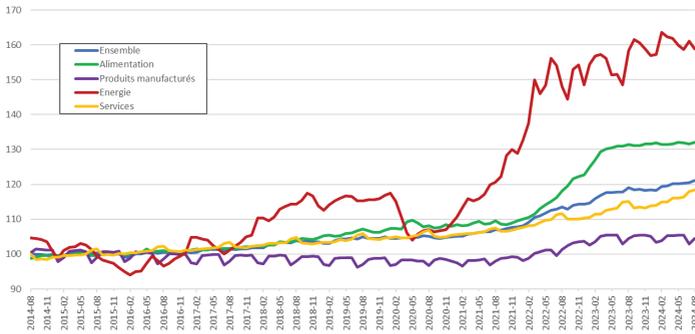
Le "système alimentaire" désigne l'ensemble des étapes nécessaires pour nourrir une population: cultiver, récolter, conditionner, transformer, transporter, commercialiser et consommer.

Le système alimentaire englobe toutes les interactions entre les personnes et l'environnement naturel – la terre, l'eau, le climat, etc. – ainsi que les effets de l'environnement naturel sur la santé humaine et la nutrition.

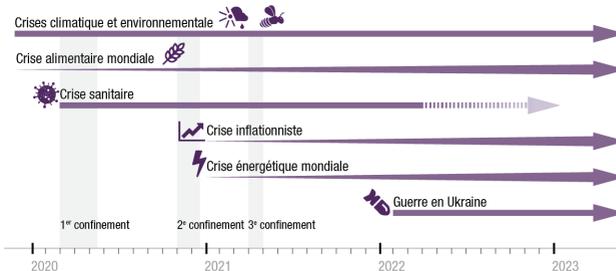
Caractérisé par l'importance de la demande et de nombreuses évolutions, il met en avant une offre avec de nombreux potentiels qui participent des enjeux de reconnexion entre alimentation et territoires.

Contexte post Covid : inflation et multicrise

Indices des prix à la consommation entre août 2014 et août 2024, base 2015 (Insee)



Des crises qui se cumulent et perdurent



Une inflation record impactant particulièrement les prix alimentaires

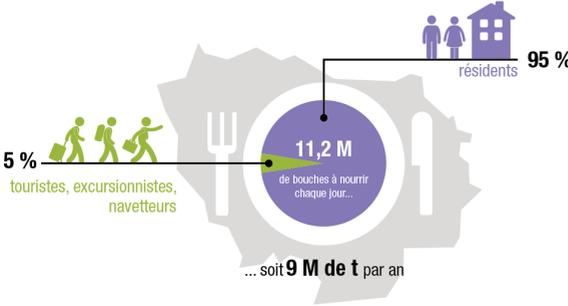
+ 14,3% sur les produits alimentaires (entre mai 2022-et mai 2023) qui s'ajoutent aux dépenses contraintes et pré-engagées (logement, électricité...)

Source : L'Institut Paris Region © L'INSTITUT PARIS REGION 2024



UNE DEMANDE EN PLEINE ÉVOLUTION

11,2 millions de bouches à nourrir tous les jours dont 95% de Franciliens



Source : L'Institut Paris Region © L'INSTITUT PARIS REGION, 2024

Une demande post Covid partagée entre espoir du « monde d'après » et réalités

• L'envie de conserver un système alimentaire plus durable
• MAIS des pratiques influencées par l'inflation et autres crises.

54% des Français déclarent avoir récemment (2022) changé leurs habitudes alimentaires

(Observatoire Société & Consommation pour l'Agence Bio, 2023)

61% disent avoir repris leurs pratiques de consommation d'avant confinement

(CREDOC, enquête tendance de consommation, mars 2023)

Les spécificités des consommateurs franciliens

- Des **attentes environnementales** + fortes
- Une **consommation bio** qui résiste mieux : **82%** des ménages disent consommer des produits bio (contre 72% des Français), 55% régulièrement (contre 43% des Français)

Mais **10%** se déclarent en **insuffisance alimentaire** quantitative et **43%** en insuffisance alimentaire qualitative

Des attentes fortes sur le **PRIX** et l'**ORIGINE** des produits

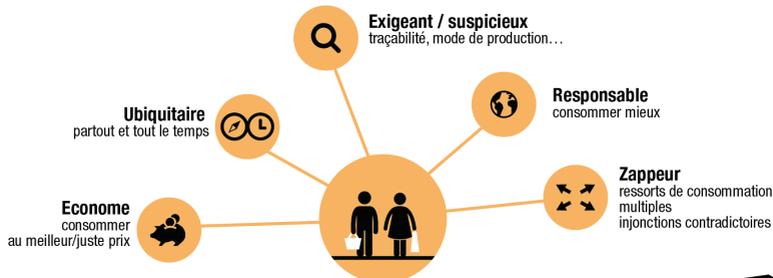
Plus de **livraisons à domicile**

- Pour les courses : 7% contre 2% au niveau national

- Pour les repas : 41%, contre 26% des Français

Sources : CREDOC, enquêtes CAF, 2023, France et focus Île-de-France Et Harris Interactive, Toluna. 2023. Observatoires Cetelem : L'alimentation à l'heure des arbitrages.

Un consommateur multidimensionnel



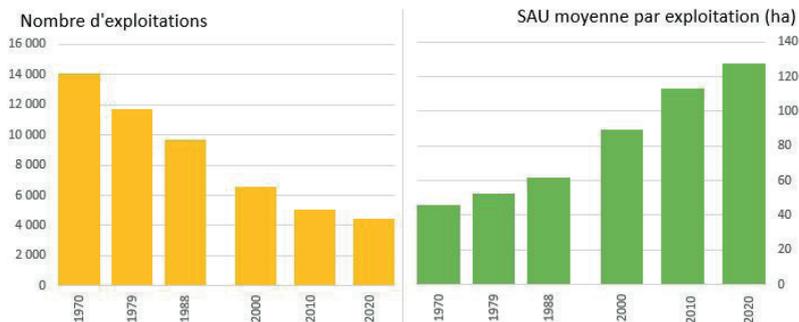
© L'INSTITUT PARIS REGION, 2024
Source : L'Institut Paris Region





UNE OFFRE PEU DIVERSIFIÉE MAIS DES POTENTIELS

Agriculture francilienne toujours dominée par les grandes cultures



Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne par exploitation en Île-en-France (RA,2020)

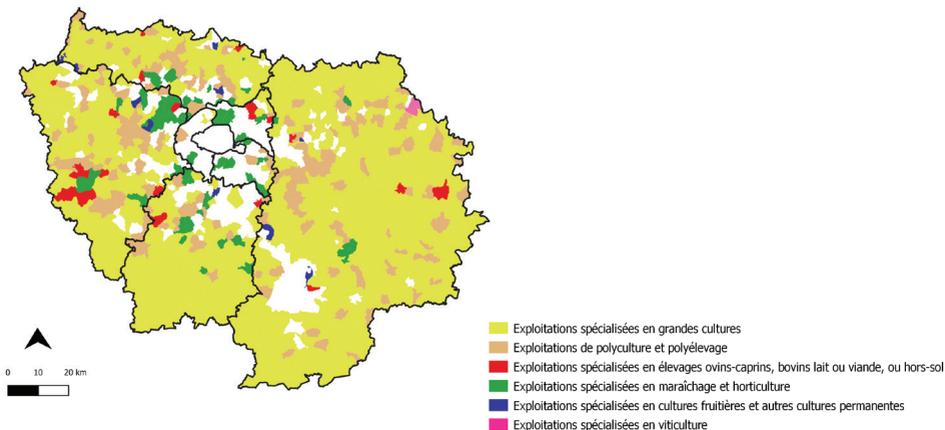
4425 exploitations - **564 000** hectares (RA, 2020)

Une **baisse du nombre d'exploitations** (-12% - 2010-2020) mais à un rythme bien inférieur à celui des décennies précédentes et un agrandissement des exploitations (127 ha/exploitation). En conséquence une **SAU régionale en voie de stabilisation** (-0.9%).

Des **grandes cultures qui dominent toujours** mais un renouveau du maraîchage et de la viticulture. Un recul de l'élevage mais les signes de qualité reconnus (AOP Brie de Meaux, Brie de Melun...)

Un **vieillessement de la population agricole** : 30% des exploitants > 60 ans

Orientation technico-économique des communes



Sources : Agreste - Recensement agricole 2020, Admin-Express® IGN

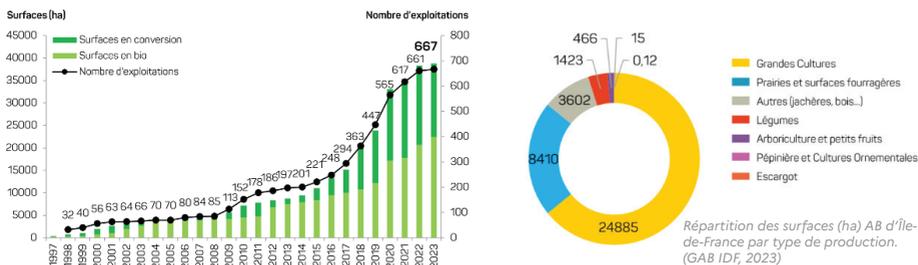


UNE OFFRE PEU DIVERSIFIÉE MAIS DES POTENTIELS

L'agriculture biologique résiste malgré la conjoncture

38 800 hectares - 6,9 % de la SAU régionale
667 exploitations - 15% des exploitations régionales
 (GAB IDF, 2023)

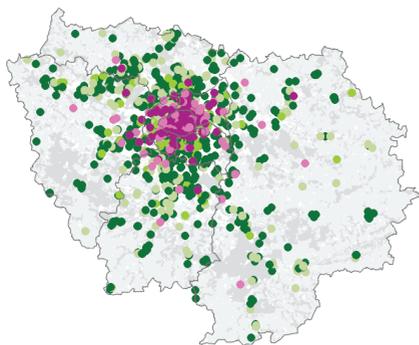
Surfaces et nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique depuis 1997 (GAB IDF, 2023)



Les grandes cultures représentent 64% des surfaces et 40% des exploitations Bio. Mais seulement 5% de la SAU régionale en grandes cultures est engagée en Bio.

Les légumes représentent 3,7% des surfaces et 33% des exploitations Bio. 13% de la SAU cultivée en légumes est engagée en Bio.

L'agriculture urbaine en Île-de-France



Fermes urbaines professionnelles

- ferme urbaine spécialisée
- ferme urbaine participative

Jardins collectifs

- jardin familial
- jardin partagé
- autre jardin

Plus de **1600** sites d'agriculture urbaine recensés dont :

- Près de **300** sites d'agriculture urbaine professionnelle (spécialisée ou participative)
- 1320** jardins collectifs



© L'INSTITUT PARIS REGION, 2024

Sources : L'Institut Paris Region BD Jardins collectifs 2020.

L'Institut Paris Region et AFAUP

Observatoire Agriculture urbaine juillet 2024

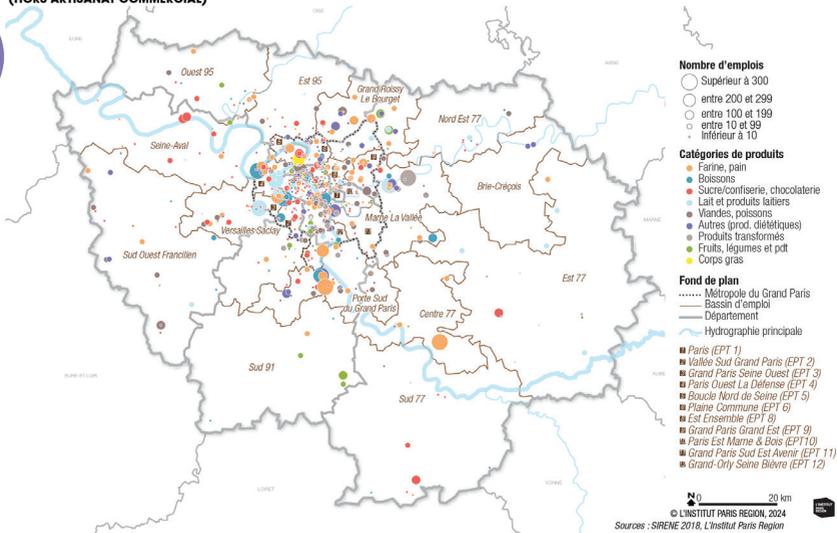




TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION



LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES PAR FAMILLE DE PRODUITS EN ÎLE-DE-FRANCE (HORS ARTISANAT COMMERCIAL)



La transformation : un secteur industriel encore important en Île-de-France avec 3 secteurs clés :

- La fabrication de boissons ;
- La boulangerie/pâtisserie industrielle/fabrication de pâtes ;
- La transformation/conservation et préparation de viande.

Principaux secteurs employeurs : meunerie (1^{ère} région de France), biscuiterie, boissons, sucre et confiserie

MAIS des IAA de plus en plus déconnectées de la production francilienne

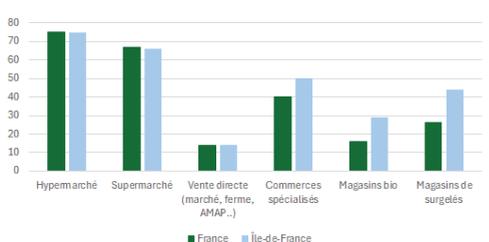
Des entreprises majoritairement de très petite taille et dispersées sur le territoire

7% des exploitations agricoles pratiquent une activité de transformation (confiture, découpe et transformation de viandes, miel, cidre, produits laitiers, bières...).

La distribution est toujours dominée par la grande distribution : 55% des parts de marché – 21,5% pour les autres commerces alimentaires, 23,5% pour la restauration (Institut Circana, 2023).

Toutefois les petits commerces spécialisés, les magasins bio et de surgelés sont plus fréquentés en Île-de-France qu'en France.

Un ralentissement du e-commerce alimentaire après une forte croissance pendant la crise Covid.



Fréquentation des canaux de distribution alimentaire

Sources : CREDOC, enquêtes CAF, 2023, France et focus Île-de-France

Le Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, un maillon essentiel

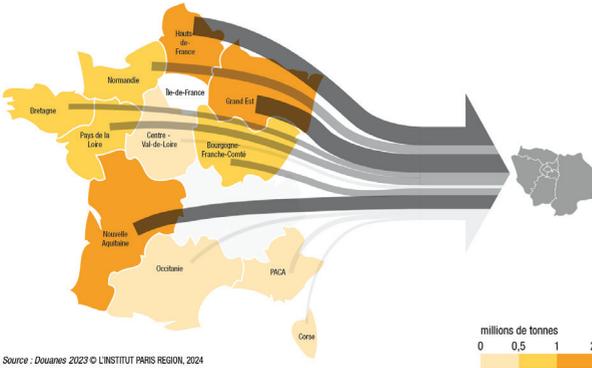
1^{er} marché de gros de produits frais au monde

Arrivages 2023 : 1,8Mt (dont 1,2Mt de fruits et légumes, 273 000t de produits carnés)

Approvisionnement des détaillants, marchés forains, restaurateurs...

DES FLUX MONDIAUX AUX FILIÈRES COURTES DE PROXIMITÉ

Des flux français et mondiaux pour nourrir l'Île-de-France...



Source : Douanes 2023 © L'INSTITUT PARIS REGION, 2024

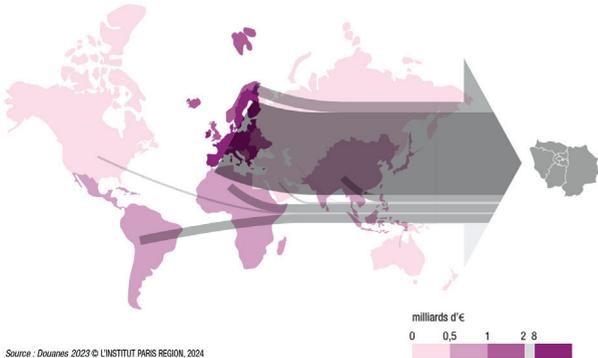


La logistique, un enjeu majeur

90 % des flux de marchandises sont acheminés par la route, encore plus quand il s'agit des circuits courts, du premier ou du dernier kilomètre.

La logistique doit répondre à trois enjeux : limiter les coûts, réduire ses impacts environnementaux, répondre aux attentes des consommateurs.

Elle aura à se réinventer sur trois aspects : organisations collaboratives, mutualisation de moyens, transition de la flotte.

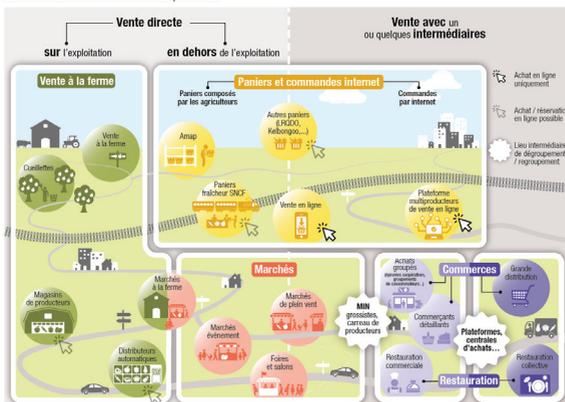


Source : Douanes 2023 © L'INSTITUT PARIS REGION, 2024

... mais des filières courtes de proximité qui se développent et qui évoluent

22% des exploitations pratiquent des circuits courts. Un développement de la vente en ligne et des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). (RA 2020)

La diversité des filières courtes de proximité

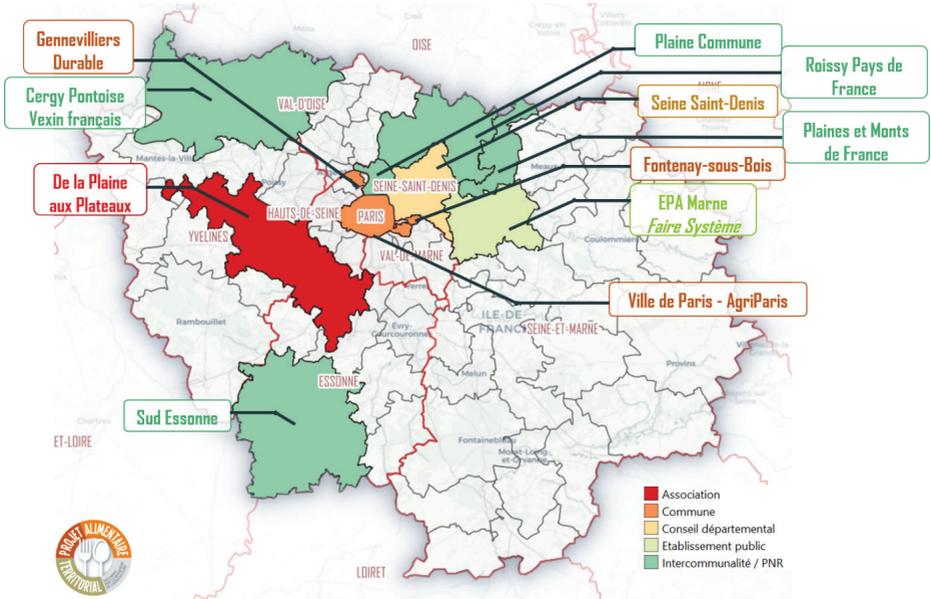


Source : L'Institut Paris Region © L'INSTITUT PARIS REGION, 2024

5 stratégies de commercialisation :

- 1** Vente sur l'exploitation : zéro intermédiaire, zéro transport. Le consommateur se déplace sur l'exploitation.
- 2** Vente de type «marché» alliant tradition et mutualisation du lieu de vente. Selon les cas, le transport et la vente sont intégrés par l'agriculteur ou par un (des) intermédiaire(s).
- 3** Paniers et commandes internet : Les précommandes (Amap...) permettent d'optimiser la gestion des stocks. Ces systèmes répondent bien à la demande même si un flu peut exister quant à l'interlocuteur : producteur (Amap), revendeur, intermédiaire de services (Rache). Le temps et la main-d'œuvre nécessaires (préparation, transport, vente) sont peu ou pas pris en compte par l'agriculteur dans le coût de production.
- 4** Vente déléguée à des commerçants et à des restaurants : qualité et régularité sont les maîtres-mots. La vente est confiée à un acteur économique dont c'est le métier : il vend les produits bruts ou transformés (commerçants) ou les assemble (restaurants). Ces circuits passent fréquemment par l'intermédiaire de grossistes, porteurs de plateformes.
- 5** Vente déléguée à la restauration collective et à la grande distribution en se basant sur le volume et la régularité. Certaines contraintes existent : cahiers des charges, référencement des produits, appels d'offre, rythme saisonnier (carnifères scolaires), horaires et conditions de livraison. Ces circuits passent quasi systématiquement par l'intermédiaire de plateformes ou de centrales d'achat.

RECONNECTER ALIMENTATION ET TERRITOIRES



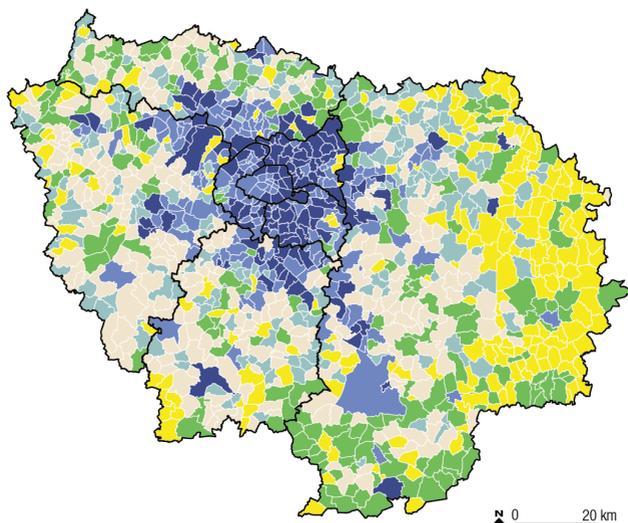
Carte des Projets Alimentaires Franciliens (PAT) par structure porteuse (CERESCO, 2024)

Des stratégies alimentaires territoriales qui se développent

- 11 PAT franciliens regroupés en un réseau régional qui se structure
- D'autres stratégies portées par la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, plusieurs autres territoires à l'échelle communale ou intercommunale...

La **restauration collective** constitue un levier important et en développement dans le contexte réglementaire favorable d'EGALIM : 677 millions de repas par an.

Les grands enjeux sociétaux, focus sur la PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



© CRÉDOC et l'ANSA (2021-2022)

Source : dans le cadre du plan France Relance, sous l'égide de la commissaire francilienne à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, par la DRHIL Île-de-France avec le soutien de la Région Île-de-France. www.ansa-precarite-alimentaire.credoc.fr

Les communes franciliennes ont été regroupées en six familles, présentant des difficultés ou des forces spécifiques quant à la précarité alimentaire.

■ Les communes caractérisées par des publics très fragiles (famille 1) sont des communes denses, principalement situées en petite couronne. Elles présentent une situation dégradée pour les indicateurs de publics à risque, de grande précarité et de santé publique. L'offre alimentaire y est plus dégradée que la moyenne (en tenant compte de la densité de population). C'est la seule classe pour laquelle l'offre d'aide alimentaire rapportée à la densité de population est meilleure que la moyenne, en cohérence avec la concentration de l'aide alimentaire dans ces communes généralement denses.

■ Les communes à publics fragiles (famille 2) ont des indicateurs de publics potentiellement à risque et de grande précarité relativement dégradés. Elles ne présentent pas de difficulté marquée concernant l'offre alimentaire ou l'offre d'aide alimentaire. Relativement denses, bien que moins centrales que celles de la famille 1, elles bénéficient en effet d'une offre assez fournie au regard de leur population.

■ Les communes caractérisées par des publics potentiellement à risque et une santé modérément dégradée (famille 3) présentent une offre d'aide alimentaire dans la moyenne. L'offre alimentaire classique y est meilleure que la moyenne et les publics en grande précarité moins présents.

■ Les communes marquées par un éloignement fort à l'offre et à l'aide alimentaires, et par une santé dégradée (famille 4) présentent notamment un important éloignement de l'offre d'aide alimentaire, potentiellement peu adaptée à leur situation assez rurale dans sa forme classique. L'offre alimentaire et la santé y sont également nettement plus dégradées que la moyenne, et les publics à risque légèrement plus présents.

■ Les communes caractérisées par des publics favorisés et par un éloignement à l'offre et à l'aide alimentaires (famille 5) ont une meilleure situation que la moyenne concernant la santé. Leur offre alimentaire et leur offre d'aide alimentaire sont en revanche plutôt dégradées par rapport à la moyenne, en cohérence avec ces faibles besoins.

■ Enfin, les communes favorisées (famille 6) présentent des résultats plus favorables que la moyenne pour toutes les dimensions étudiées (hormis concernant l'offre d'aide alimentaire, pour laquelle le besoin est de fait moins important que dans les autres communes d'Île-de-France).

Pour en savoir plus

Diagnostic de l'offre alimentaire 2022

Prochainement

Diagnostic de l'offre alimentaire 2024



Travail réalisé pour la DRIAAF par la Junior Entreprise d'AgroParistech avec l'appui de L'Institut Paris Region.

Préfecture de Région d'Île-de-France - Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

• Myllène Testut-Neves - DIRECTRICE

PAO

• Véronique Aubin - DRIAAF

Mentions légales des photos

• Laure de Biasi - L'Institut Paris Region

• Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt - DRIAAF

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelques procédés qu'il soit des photographies est soumise à l'autorisation et à l'accord spécifique du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

